MANQUE D'HYGIÈNE À ROUIBA

Le syndrome de Naples ?

Des citoyens de la ville de Rouïba (wilaya d'Alger) dénoncent le manque d'hygiène et la prolifération des moustiques en cette période de grandes chaleurs. Il semblerait que la municipalité soit victime des appétits de certains qui souhaiteraient s'occuper du nettoyage de l'agglomération moyennant des contrats juteux. Serait-ce le syndrome de Naples ?

«C'est anormal, la commune la plus riche du pays est sale !» crie ce citoyen de la ville de Rouïba au téléphone. Un autre constate que les moustiques n'ont jamais aussi bien proliféré dans l'agglomération. Un tour en ville, du côté de la gare ferroviaire et la cité EPLF, entre autres, indique que la situation n'honore incontestablement pas la municipalité où sont implantées de grosses entreprises donnant ainsi le plus grand budget communal du pays. «Les moustiques font courir à mes gamins le risque des pires maladies», dit ce commerçant de la cité EPLF.

Le commun des citoyens de la ville ne que peut s'irriter de cette situation pour le moins paradoxale. L'APC est la mieux indiquée pour donner des réponses. Pour M. Lakrouz, premier magistrat de la commune, les citoyens ont raison de protester contre ce manque d'hygiène mais notre interlocuteur qui nous a reçu dans son bureau a tenu à donner à ses administrés certaines précisions. «Ils nous ont élu pour résoudre leurs problèmes non pas à entendre nos lamentations. Cependant, je tiens à les informer des difficultés que nous éprouvons particulièrement en matière d'hygiène.» Pour lui, la commune (60 000 habitants) ne manque pas de moyens matériels ni financiers pour une bonne prise en charge du nettoyage de la ville. M. Lakrouz dresse une longue liste d'équipements dont dispose son institution avant d'asséner : «Nous manquons seulement de personnel. Nous ne disposons actuellement que de 15 agents. Or lorsque j'ai assumé le poste de DEC en 1992, ils étaient au nombre de 36. J'ai demandé l'autorisation pour recruter 30 agents que nous prendrons sur le budget communal, par quatre fois, la tutelle a rejeté la demande.» Il nous signale par ailleurs que la commune dispose de pulvérisateurs et de produits efficaces contre les moustiques mais qu'elle ne pourrait malheureusement pas utiliser. «Nous voulions acheter un véhicule léger coûtant seulement 99 millions de centimes et qui pourrait atteindre les endroits les plus étroits. Nous attendons l'établissement d'un chèque de Trésor depuis plus d'un mois.», dit-il. Nous sortons du bureau du P/APC en ayant la nette impression qu'il ne nous a pas tout dit.

C'est finalement un cadre administratif qui , après avoir eu l'assurance de l'anonymat, finit par nous confier que «par le passé, la commune sous-traitait tous les travaux. Chacun y trouvait son compte. On veut absolument pousser la commune à signer des contrats de sous-traitance. Des pressions viennent de partout». Il introduit en outre une remarque d'ordre politique : «Certains ne verront pas d'un bon œil la réussite d'un élu de l'opposition.» Dès lors, les citoyens de la commune de Rouïba ne peuvent que s'interroger. Leur municipalité s'acheminerait-elle vers le cauchemar vécu par la ville de Naples (Italie) ? Pour la petite histoire, la maffia de la ville italienne a durant de longs mois bloqué le ramassage des ordures et ce, pour des raisons financières.

Abachi L.

SOUK-AHRAS

L'abattage clandestin fait des ravages

Malgré les nombreux contrôles effectués par les services de la répression et de la protection du consommateur, le commerce de la viande issue de l'abattage clandestin a la part belle. Certains consommateurs ont cru cependant que l'importation des viandes fraîches va circonscrire le phénomène de l'abattage clandestin. Chose qui n'est pas évidente à Souk Ahras.

Seulement 1 800 bêtes sont passées par l'abattoir communal de Souk Ahras pendant le premier semestre de cette année dans une wilaya qui consomme 14 500 q de viande rouge par an. Sur les 55 bouchers de la ville de Souk Ahras, une vingtaine au moins évitent l'abattoir pour plusieurs raisons, dont la recherche du gain facile, affirme un vétérinaire du secteur privé.

L'opération est estimée coûteuse par les commerçants qui doivent payer la taxe d'abattage réévaluée à 5 DA le kg de bête contrôlée par le vétérinaire qui refuse dans tous les cas d'antenaises destinées à la reproduction. Les abats sont, dans leur majeure partie, confisqués. «Ils constituent un apport financier conséquent, selon un boucher, car ils sont prisés d'une part et, d'autre part, bien écoulés». A vrai dire, le citoyen n'a qu'à arpenter la ruelle avoisinant le marché des fruits et légumes situé à la rue Arirèche-Abdellatif pour voir que la viande rouge non estampillée se liquide à 350 DA le kilo. Un vaste champ est transformé en gigantesque boucherie à ciel ouvert. A deux heures du coucher du soleil, des marchands ambulants viennent proposer aux clients des bêtes qu'ils ont égorgées dans des endroits non conformes sur le plan d'hygiène, puis céder de la viande à des prix dérisoires à une clientèle de plus en plus nombreuse. Au fil des heures, les deux entrées de ce souk sont envahies par ces clients qui s'arrachent les meilleures parties.

Le plus choquant à quelques encablures de l'abattoir communal du chef-lieu de la wilaya se trouve une vieille bâtisse au lieudit El Rahba, utilisée comme local d'abattage clandestin. L'affluence sur ces lieux s'explique par les prix pratiqués nettement plus avantageux par rapport à ceux du boucher normal. Il faut le dire, si l'acheteur gagne en fin de compte sur le prix, il se fait toutefois arnaquer par ces bouchers ambulants qui font preuve d'un pouvoir de persuasion très efficace. Le client, convaincu de faire une bonne affaire, essaye d'acheter le maximum mais, malheureusement, il ne faut pas oublier l'adage «à malin, malin et demi». Les bouchers font passer les carcasses de brebis et même de chèvres pour celles d'agneau. Cette tromperie marche très bien, parce que rares sont ceux qui parviennent à faire la différence. Dans la pratique, la brigade des contrôleurs de la DCP a réussi, lors d'une sortie pendant ce premier semestre, à mettre la main sur plus de 100 kg de viande rouge. Il s'agit d'une vache abattue clandestinement, dans les parages de la ville de Souk Ahras.

Malheureusement, la quantité saisie est réellement insignifiante par rapport à celle proposée à la vente et les conséquences que cela pourrait avoir sur les citoyens sont lourdes de connotations, car une bête vendue non estampillée, sans certificat sanitaire, véhicule un risque réel sur le consommateur qui est réduit à une panse gloutonne. Le moins que l'on puisse dire est que la louche est loin de la bouche, car les règles d'hygiène ne sont pas respectées par ces spéculateurs.

Barour Yacine

SKIKDA

Une famille vit au-dessus d'un puits depuis les années 1970

Une famille de quatre personnes vit depuis les années 1970 au-dessus d'un... puits ! Elle réside dans l'ancienne ferme de Dominique Balestriri, sur les hauteurs de Béni Malek, derrière l'immeuble de l'EPS.

La maison, ou ce qui y ressemble, est difficilement repérable, elle est nichée au milieu d'une série d'autres demeures bâties en parpaing. Le tout formant un petit douar en milieu urbain caractérisé par une senteur de moisi et de foin et par une promiscuité invivable.

On y accède par des escaliers aménagés pour la circonstance. D'entrée, c'est le bêlement des moutons comme générique qui sollicite le système auditif, un ancien tunnel sert d'abri aux ovins. Quelques effets vestimentaires suspendus à une corde servent d'agents d'accueil !

La superficie habitable de la maison implantée sur un puits est de moins de 10 m2, le strict minimum pour contenir du mobilier, deux lits superposés et un téléviseur 55 cm.

L'espace vivable a été aménagé difficilement par le locataire, Medbouh Madjid, agent à la direction de wilaya de l'éducation. "Des petits travaux qui m'ont permis d'atténuer l'humidité et des fissurations facilitant l'accès aux fourmis, rats et serpents" et d'enchaîner d'une colère retenue : "Malgré cela, la vie demeure très dure."

La situation dure depuis le milieu des années 1970, où une famille venue du massif de Collo en quête de stabilité a construit ce taudis de fortune. Les différentes tentatives de figurer sur une liste d'attribution de logements sont demeurées vaines. Les commissions en charge des distributions dans les différentes formules, à savoir logements sociaux-locatifs, auto-construction, logements aidés et logements évolutifs ont "oublié" cette famille.

Les dates respectives du dépôt des dossiers, 06/11/93, 12/10/95 et 27/10/96 témoignent de l'ancienneté de la demande. Certes, et elle est toujours d'actualité, l'offre a été toujours moindre par rapport à la demande, n'empêche que l'équité à toujours fait défaut.

D'ailleurs, c'est l'une des causes qui fait que cette famille, qui compte un garçon de 18 ans et une fillette de 14 ans, vit au-dessus d'un puits en 2008.

Zaïd Zoheïr

CONSTANTINE

Les habitants de Bardo remettent ça

Les habitants du vieux quartier le Bardo de Constantine ne décolèrent pas. Ils n'ont pas, en effet, attendu le tirage au sort, prévu aujourd'hui, pour monter de nouveau au créneau afin de manifester leur désapprobation quant à la gestion du dossier par les services de la wilaya.

Plusieurs dizaines d'entre eux ont tenté dans l'après-midi d'hier d'envahir les alentours de la daïra devant un renfort de plusieurs véhicules de police, perturbant la circulation sur le boulevard Belouizdad. Il s'agit notamment des exclus de la liste des bénéficiaires de logements et autres indemnisations de la deuxième tranche qui concernent près de 300 cas.

Ces derniers ont reconduit pour la circonstance les mêmes griefs à l'encontre de l'administration, accusée de toutes les tares dont essentiellement le mépris affiché à l'encontre des propriétaires qui s'estiment pour la plupart lésés par les pouvoirs publics brandissant la menace d'empêcher le tirage au sort et l'opération de relogement prévues mercredi prochain.

Aussi, si le regroupement d'hier s'est dispersé dans le calme, le chef de daïra ayant pris cette fois-ci la peine de recevoir dans son bureau les représentants des protestataires, toutes les appréhensions pèsent cependant sur les opérations d'aujourd'hui et de mercredi prochain.

K. G.

BLIDA

Saisie de 5 kg de kif, 1 400 comprimés de psychotropes

Les éléments de la gendarmerie de Oued Djer, 20 km à l'ouest de Blida, ont arrêté dans la nuit de samedi dernier vers minuit un quinquagénaire originaire de la wilaya de Tipaza en possession d'une quantité de 4,6 kg de kif traité.

En effet, le mis en cause qui venait d'Oran à bord d'une voiture de marque Peugeot 307 a été intercepté au niveau du barrage fixe de Oued Djer dans le cadre d'un contrôle de routine. Et c'est le chien renifleur utilisé par les gendarmes qui attira l'attention de ces derniers qui fouillèrent de suite le véhicule avant de trouver la drogue dissimulée sous les sièges. Il a été écroué par le procureur près le tribunal d'El Affroun.

Par ailleurs, à Mouzaïa, les éléments de la section de recherches du groupement de la gendarmerie de Blida ont saisi 3 539 bouteilles de vin dont du champagne ainsi que quatre véhicules touristiques et un jet-ski appartenant au tenancier d'un débit d'alcool non autorisé qui était le fournisseur en vin de la partie ouest de la wilaya.

Sur un autre plan, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Blida ont saisi une quantité de 330 g de kif traité et 1 400 comprimés de psychotropes chez un repris de justice âgé de 41 ans qui a été arrêté en flagrant délit de préparation des tablettes de kif pour leur distribution et ce, dans son domicile situé dans un vieux quartier à Blida.

Tout comme la police a trouvé chez lui la somme de 10 millions de centimes dont il reconnaîtra que c'était le gain de ses ventes de drogue. L'auteur a été placé sous mandat de dépôt.

M. B.